



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PAU
SAID PAU
6 RUE D ORLEANS
64027 PAU CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 09 36 394 937 212
Déclarant 2 (C) : 11 53 488 734 258
Référence de l'avis : 22 64 A204805 46
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

8 RUE MARECHAL LECLERC
64800 LESTELLE BETHARRAM
Numéro FIP : 640 63 82 7647607789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 64060

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP PAU
SAID PAU
6 RUE D ORLEANS
64027 PAU CEDEX

Somme qui vous est remboursée

877,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1333 5000 400X XXXX XXX5 930
Identifiant de la banque : CEPAFRPP333
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 44 703
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 09 36 394 937 212

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CAZENAVE

Déclarant 2 - Nom de naissance : ABADIE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 26834	Déclar. 2 29183	Enfant(1) 0
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4620	- 6694		
Salaires, pensions, rentes nets.....	22214	22489	0	44703
Revenu brut global.....				44703
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Versements épargne retraite déclarant 1.....			Montant déclaré 4470	Montant retenu 4470
Versements épargne retraite déclarant 2.....			4470	4470
Total des charges déduites¹¹.....				- 8940
Revenu imposable.....				35763
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				560
Décote.....				- 560
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2		Montant déclaré 2	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				0
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 877
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....				- 877
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				877

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵.....

44703

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	14042	14072
Cotisations prises en compte pour 2021.....	4470	4470
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3733	3733
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 2512	+ 2542
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 0	+ 0
+ Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 10359	= 10389

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401